

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
22 juin 2021	6	0	4	5	0

Vote(s) pour : 10
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 juin 2021

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 13 : Augmentation de la participation à l'étude « ressources » du Parc Naturel Régional de Lorraine

Le Comité Syndical,

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de la Région Messine en date du 28 janvier 2020 portant l'attribution d'une aide financière à l'étude « ressources » du Parc Naturel Régional de Lorraine,

VU la lettre du 21 mai 2021 du Président du Parc Naturel Régional de Lorraine portant sur une augmentation du coût de l'étude ressources,

CONSIDERANT que l'étude « ressources » du Parc Naturel Régional de Lorraine est indispensable à l'obtention, par le SERM, de l'arrêté préfectoral d'autorisation de prélèvement dans le Rupt de Mad,

DECIDE

- **DE DECIDER** de porter à 25 680 € TTC la participation du SERM à l'étude « ressources » du Parc Naturel Régional de Lorraine,

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout acte et document s'y rapportant.

Le Président du SERM



Julien VICK